Image not found or type unknown

demenagement avec mon fils

Par **facqueur**, le **27/02/2010** à **20:45**

bonjour

je souhaite déménagé dans le sud de la france vivre avec mon nouveau compagnon dont je suis enceinte
mais j'ai actuellement un garcon de 3 ans (je vie seule)
j'ai la garde permanente de mon fils (causes impulsif envers moi et sont fils + alcool et consomations illicité...) et lui devait le voir 2 heure par mois dans un point rencontre le jugement date d'avant ses un an et il ne c'est jamais presenté
un an apres je me suis décidé (car son pere c'etait calmé) de quand meme alle de temp en temp au domicile de la grand mere paternel pour gardé un minimun de liens(son fils qui vie toujour a son domicile donc le voit)

je voudrai savoir si j' ai le droit de déménagé ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés